

COMMUNE DE ROLAMPONT
PROCES VERBAL
SEANCE DU 7 DECEMBRE 1999

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF, LE MARDI 7 SEPTEMBRE A VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 2 décembre 1999, s'est assemblé sous la présidence de M. Michel Gallissot. **Etaient présents** : M. Michel GALLISSOT, maire (sauf délibération n°5 - partie et n°15), MM. DELIN, PELLETIER, Mlle TORRAILLE, MME RUEL, Adjoint, MM. Pierre DOUCHE, BOUVIER, VOILLEQUIN, maires-délégués, MME ROBIN, Mlles DIOT, BROCHOT, MM. COUVREUX, Patrick GALLISSOT, HERBERT, BREGERE, THOMASSIN, Francis DOUCHE, conseillers municipaux.

Excusé : M. RAGUET, conseiller municipal,

Absent : M. PEUREUX, conseiller municipal.

M. le Maire ouvre la séance à 20 h 30.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mlle TORRAILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 7 octobre 1999.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°1 Budget 1999 - Commune. Décision modificative n°99-1.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°2 Régularisation des avances sur électricité.

Adopté à l'UNANIMITE

N°3 Inscription en section d'investissement. Illuminations. Budget Commune 1999.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°4 Approbation d'un remboursement par l'entreprise Cogeb sarl.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°5 Renouvellement des bureaux des Associations foncières de Rolampont et Tronchoy. Désignation des Membres.

Adopté à la suite d'un vote au scrutin secret.

N°6 Approbation de l'adhésion de la commune de Perrancey-les-Vieux-Moulins à la Ccel.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°7 Approbation de l'adhésion de la commune de Millières au Smictom de la région de Langres.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°8 Création d'emplois de remplacement (Rts & Commune).

Adopté à l'UNANIMITE.

N°9 Approbation de l'installation d'un turbidimètre. Demande d'aides.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°10 Aménagement - embellissement de village. Nature des travaux retenus (Echéance 2000 - 2001).

Adopté à l'UNANIMITE.

N°11 Admissions en non valeur.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°12 Avenants aux marchés. Salle des sports. Lot n°1 (VRD). Modification de la délibération n°99-55 du 7 octobre 1999.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°13 Avenants aux marchés. Salle des sports. Lot n°10 (Electricité).

Adopté à l'UNANIMITE.

N°14 Appui de la demande de M. le maire-délégué de Charmoilles au Syndicat d'aménagement des lacs de la région langroise pour l'installation de 3 tables-bancs et d'un conteneur à ordures sur le site du Mont-Venge.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°15 Approbation d'un avant projet d'aménagement de zone. Zone NAa.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°16 Subvention 1999. Amicale des sapeurs-pompiers de Rolampont.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°17 Mise en oeuvre d'une étude sur la création d'un centre d'hébergement temporaire. Projet Adrl. Accord de principe.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°18 Voeux sur le maintien de tous les services de La Poste à Rolampont.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°19 Approbation de la vente d'un terrain à Lannes sous réserve qu'il ne serve pas de desserte.

Adopté à l'UNANIMITE.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE M. LE MAIRE LEVE LA SEANCE LE 7 DECEMBRE 1999 A VINGT-TROIS HEURES QUARANTE MINUTES.

Le maire,